

Réunion du 4 mars 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2013/187 - Soutien aux collectivités locales et aux associations - 3321
Activités socio-éducatives en faveur des jeunes bas-rhinois et
soutien à leur engagement**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 1 655 399 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés

- approuve le modèle de contrat d'objectifs 2013 joint au rapport et autorise son président à signer le moment venu les contrats à intervenir sur cette base entre le Département et respectivement :

. les centres socio-culturels strasbourgeois de l'Esplanade, de l'Elsau, de la Krutenau, de HautePierre, de Cronembourg, de la Robertsau, du Neudorf, du Fossé des Treize, de la Montagne Verte, de Koenigshoffen, du Neuhof et "Au-delà des ponts"

. les centres socio-culturels de BISCHWILLER, "Robert Schuman" et "Langensand" à HAGUENAU, de HOENHEIM, d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, de LINGOLSHEIM, de SAVERNE, de SARRE-UNION, "Adolphe Sorgus" et "Victor Hugo" à SCHILTIGHEIM ainsi que de VENDENHEIM

. les associations intercommunales suivantes : Réseau d'animation intercommunale de NIEDERBRONN-LES-BAINS, "Horizon jeunes" à BRUMATH et Maison des jeunes et de la culture de VILLE

- approuve le contrat d'objectifs 2013/2015 à conclure entre l'Association "Unis-cité" et le Département.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ce contrat ainsi que le moment venu, en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens

dans leurs relations avec les administrations, les conventions financières 2013 à intervenir entre le Département et chacun des bénéficiaires concernés (conventions établies selon le modèle annexé au règlement financier départemental).

Le versement des subventions interviendra en deux fois :

- pour les centres socio-culturels et les trois associations intercommunales : un acompte de 60 % de la subvention 2013, dès réception de la convention signée ; le solde après évaluation annuelle du contrat d'objectifs
- pour l'Association "Unis-cité" : un acompte de 50 % de la subvention 2013, dès réception de la convention signée ; le solde après évaluation annuelle du contrat d'objectifs.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130304-75748-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 14/03/13